



DEMANDE D'ENGAGEMENT
31è 2CV CROSS de BOURGES ALLOGNY
21 et 22 SEPTEMBRE 2019

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : **16 septembre 2019 à minuit.**

MONTANT DE L'ENGAGEMENT : - **60 €uros avec la publicité organisateur**
(à joindre obligatoirement) - **120 €uros sans la publicité organisateur**

FRAIS D'ELECTRICITE : - **8 €uros (obligatoire)**

ENGAGEMENT A ENVOYER A : **ECURIE BOURGES CENTRE**
E-mail : philippe.berjamin@wanadoo.fr **2, hameau de Beauregard**
Tél : **06-11-60-56-81** **18110 VIGNOUX SOUS LES AIX**

REGLEMENT PAR CHEQUE à l'ordre de : **ECURIE BOURGES CENTRE**

LE PILOTE :

NOM : Prénom :

Date de Naissance: Téléphone:

ADRESSE MAIL :

ADRESSE POSTALE:

CP: VILLE:

N° Licence : N° Code ASA :

CLUB :

GROUPE SANGUIN :

2 CV CROSS :

N° du Passeport Technique :

N° de Course habituel :

Tout véhicule doit être équipé d'un transpondeur pour le chronométrage.

⇒ Le numéro d'identification de votre transpondeur est :

Ce numéro étant personnel et attribué à votre véhicule, il est interdit de procéder à tout changement de transpondeur sans autorisation préalable de la Direction de Course.

OBLIGATIONS :

Le conducteur soussigné s'engage à respecter la réglementation interdisant le dopage et à accepter les contrôles éventuels des médecins accrédités.

Il s'engage en outre à respecter les règlements dictés par la FFSA complétés par le règlement particulier de l'épreuve.

Le conducteur déclare sur l'honneur qu'il n'est pas à ce jour sous le coup d'une suspension de licence et s'engage à renoncer à sa participation à l'épreuve au cas où il se trouverait dans cette situation au moment de son déroulement.

Fait à :

Le :

Signature :

RESERVE A L'ORGANISATION :

Engagement reçu le :

Règlement ENG:

Règlement EDF:

Visa des contrôleurs administratifs
techniques

Visa des contrôleurs